

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUIN 2025

Présents : CASTELLE Lydia, COLIN Olivier, LARROUY Jean-Luc, MISTROT Jean-Claude, PONT Frédéric, SUFFRAN Patricia, TAVASANI David, VIALATTE Jean-Pierre.

Excusés : DAVEZAC Brice (pouvoir à David TAVASANI), FOCH Didier, SALLES Laurent

ORDRE DU JOUR

- . Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2025.
- . Désignation d'un secrétaire de séance.
- . Délibération Amendes de police 2025
- . Présentation du projet culturel Microlumen
- . Présentation du trail des coureurs grailouteurs
- . Organisation des festivités 2025.
- . Informations sur les décisions de Monsieur le Maire.
- . Questions diverses.

Ouverture du conseil : à 21h00

Quorum : Atteint

- . **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2025**

Approuvé à l'unanimité des présents

. Désignation secrétaire de séance.

Lydia CASTELLE

Approuvé à l'unanimité des présents

. Délib 11-2025 Amendes de police 2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de Membres en exercice : 11

Nombre de Membres qui ont pris part à la délibération : 09

Monsieur le maire invite le conseil municipal à prendre connaissance du projet de délibération ci-dessous :

Monsieur le maire rappelle que lors de la séance du 14 novembre 2018 avait été retenue le projet de sécurité routière dans le cadre des amendes de police.

Monsieur le maire propose de poursuivre ce projet de sécurité routière en agglomération et de soumettre un dossier de demande de subvention dans le cadre des amendes de police 2025 pour la réalisation de chicanes en alternance de stationnement sur la RD88 – rue croix de chart.

Les travaux sont estimés à 30 000 €HT. Il précise que le versement de cette subvention ne d'effectuera qu'après délibération du conseil municipal comportant l'engagement de réaliser ces travaux et propose de délibérer en ce sens.

Le conseil municipal est donc amené à délibérer,

Monsieur le maire demande au conseil municipal s'ils ont des remarques et leur propose de se prononcer.

Suite à un débat contradictoire, le conseil municipal à l'unanimité

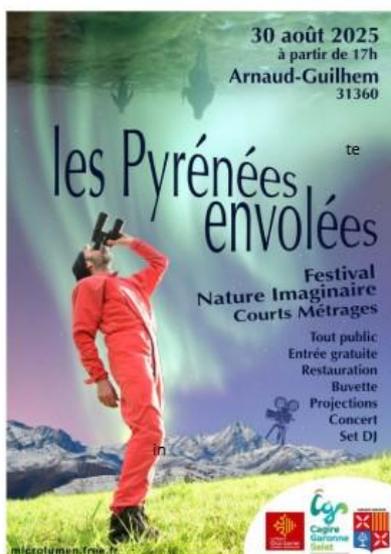
- **Décide** d'accepter cette proposition et d'engager les travaux : aménagement chicanes en alternance de stationnement sur la RD88 – rue croix de chart.
- **Autorise** le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer toute pièce afférente à ce dossier.

. Présentation du projet culturel Microlumen

Monsieur le maire rappelle le projet culturel de Microlumen.
La manifestation est prévue le 30 août 2025.

Monsieur le maire présente l'affichage avec le programme.

Microlumen



16h

Accueil - visite d'installations sonores et visuelles
Salles des fêtes

17h

Projections n°1 -
Sélections films international-
tout public - durée 1heure

18h15

Projection n°2-
Sélections films France - -
tout public -durée 1heure

de 19h à 21h

Repas- Plats préparés divers, par
des producteurs locaux

Bar (bières, jus de fruits, vin, sirops...)
à partir de 17h jusque 2h du matin

+ Mix audio DJ

21h

Projection n°3- Sélection films Occitanie - tout public -
durée 1 heure + remise des prix et des lauriers

22h30

Concert du groupe Infrazone - (en attente de confirmation sinon autre groupe)

23h30

Mix audio DJ

. Présentation du trail les coureurs grailouteurs.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un trail « Trail des Petites Pyrénées » organisé par les coureurs grailouteurs se déroulera le dimanche 5 Octobre 2025. Le départ se fera sur l'aire de randonnée.

Il présente le programme :

- Course de 10 km
- Course de 20 km
- Course de 30 km
- Marche de 11 km

. Organisation des festivités 2025 par la municipalité.

- Le 11 novembre 2025 « Fête de la Saint-Martin »
Repas à 20 euros par personne
Groupe de musiciens pour cérémonie au monument aux morts, animation apéro-concert, repas et après-midi dansante
- Le 13 décembre 2025 « Arbre de Noël » pour les enfants jusqu'à 10 ans et les seniors.
Groupe de musiciens animation de 15h à 17H30.

. Informations sur les décisions de Monsieur le maire.

Convention de gestion de l'aire de rando pour prise en charge par la communauté de communes.

Signature Promesse de vente achat terrain cimetière, suivie par l'étude de sol.

Nuisance des pigeons : proposition d'une fauconnerie (devis)

Présentation du projet du Syndicat Mixte Garonne Amont concernant l'aménagement de la traversée des cours d'eau.

. Questions diverses

Aucune question n'a été posée.

Fin du Conseil municipal à : 22h34